

CDD à terme imprécis

Par **Vero60**, le **17/03/2019** à **10:28**

Bonjour

j ai signé un cdd à terme imprécis ayant pour objet le remplacement d un salarié pour maladie et pour durée : le retour du salarié

j ai effectué la période minimale de un mois (mentionnée dans le contrat)

Le salarié que je remplace n est plus en maladie mais en congés maternité à ce jour.

Mon souhait est que l employeur mette fin à ce cdd (je suis exploitée au sein de cette association).

Ma question est : Puis je demander à l employeur de mettre fin à ce cdd de manière anticipé parce que le motif est différent ? (maladie / congés maternité)

merci pour votre aide

Par **Cams34**, le **19/03/2019** à **11:59**

Bonjour,

La salariée que vous remplacez est-elle revenue entre ses congés pour maladie et ses congés pour maternité ?

Par **janus2fr**, le **19/03/2019** à **13:56**

Bonjour,

[quote]

Le salarié que je remplace n est plus en maladie mais en congés maternité à ce jour.

[/quote]

Peu importe, la jurisprudence a défini qu'un CDD de remplacement à terme imprécis ne prend fin qu'au retour du salarié remplacé, même si le motif d'absence change.

[quote]

Ma question est : Puis je demander à l'employeur de mettre fin à ce cdd de manière anticipé parce que le motif est différent ? (maladie / congés maternité)

[/quote]

Vous pouvez demander une rupture d'un commun accord, mais vous ne pouvez pas l'exiger du fait du changement de motif d'absence.